



Communiqué N° 2/26

RESULTATS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

Réuni le 17 mars 2026 au siège social de delta holding SA, le Conseil d'Administration, sous la Présidence de M. Fouad FAHIM, a examiné les activités du Groupe durant l'exercice 2025 et a arrêté les comptes sociaux et consolidés y afférents.

RESULTATS

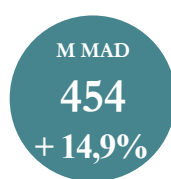
Carnet de commandes



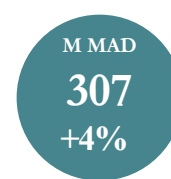
Chiffre d'affaires



Résultat d'exploitation



Résultat net part groupe



Au terme de l'exercice 2025, le Groupe Delta Holding confirme sa dynamique de croissance, portée par une amélioration de la performance opérationnelle, une progression de la rentabilité et une structure financière renforcée.

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 3 050 millions MAD, en léger recul de 2,8%, sous l'effet de la baisse du chiffre d'affaires de la filiale DHS, basée au Sénégal, ainsi que du recul des exportations en sel de déneigement vers l'Europe réalisées par la filiale SSM.

L'activité réalisée par les filiales du Groupe sur le Marché local a permis de compenser partiellement la réduction du chiffre d'affaires à l'international des filiales DHS et SSM.

Sur le plan opérationnel, le résultat d'exploitation s'établit à 454 millions MAD, en progression de 14.9 %.

En termes de rentabilité, le résultat net part du Groupe atteint 307 millions MAD, contre 295 millions MAD en 2024. Le résultat de l'exercice 2024 intégrait une plus-value de cession de la participation du Groupe dans la société ISOSIGN. Retraité de cet élément non courant, le Résultat Net Part du Groupe ressort en amélioration de 22% par rapport à 2024.

Le résultat net social s'élève à 341 millions MAD, en hausse de 93,5 %, essentiellement en raison de la politique de distribution des dividendes adoptée dans les filiales.

L'endettement financier a connu une amélioration par rapport à l'exercice 2024, avec une réduction de 90% au niveau des comptes consolidés et de 153% au niveau des comptes sociaux.

Le Groupe a poursuivi sa politique de développement en investissant un montant de 125 millions MAD au cours de l'année 2025.

FAITS MARQUANTS

Durant l'exercice 2025, le périmètre de consolidation a enregistré la sortie de la filiale Sogetrama Export. Cette filiale, dotée d'un capital de 100 000 MAD, était en arrêt d'activité depuis 2014, et sa sortie du périmètre ne génère aucun impact sur les états financiers du Groupe.

PERSPECTIVES

Le groupe entame l'exercice 2026 avec un carnet de commande restant à exécuter à l'issue de l'exercice 2025 qui s'élève à 2 917 millions MAD, représentant neuf mois de chiffre d'affaires.

Compte tenu de ces perspectives positives, justifiées par son carnet de commande, sa solidité financière et la diversification de ses activités, le Groupe reste confiant et confirme sa volonté ainsi que sa capacité à poursuivre le déploiement de sa stratégie de développement visant une croissance rentable et durable.

DIVIDENDES

Le Conseil d'Administration proposera à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire la distribution de dividendes à hauteur de 175 200 000 MAD.

Le Conseil remercie l'ensemble des collaborateurs du groupe pour leur engagement et leur mobilisation.

INFRASTRUCTURES • METALLURGIE • EAU & ENVIRONNEMENT • PARACHIMIE

BILAN (ACTIF)

	Brut	Amortissements et provisions	31-déc.-25 Net	31-déc.-24 Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	65.220,00	52.176,00	13.044,00	26.088,00
Frais Préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	65.220,00	52.176,00	13.044,00	26.088,00
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	1.374.338,12	1.321.915,95	52.422,17	62.011,80
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1.374.338,12	1.321.915,95	52.422,17	62.011,80
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	49.239.625,46	33.906.772,08	15.332.853,38	16.508.148,97
Terrains	6.328.650,00		6.328.650,00	6.328.650,00
Constructions	31.144.558,65	27.071.794,14	4.072.764,51	4.809.116,87
Installations techniques, matériel et outillage	337.999,42	298.907,11	39.092,31	48.203,72
Matériel de transport	1.471.029,61	963.694,22	507.335,39	796.074,09
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	6.709.237,78	5.572.376,61	1.136.861,17	1.277.954,29
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	3.248.150,00		3.248.150,00	3.248.150,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	607.076.221,64	1.360.736,17	605.715.485,47	606.325.285,47
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	50.535,00		50.535,00	50.535,00
Titres de participation	607.025.686,64	1.360.736,17	605.664.950,47	606.274.750,47
Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	657.755.405,22	36.641.600,20	621.113.805,02	622.921.534,24
STOCKS (F)				
Marchandises				
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1.012.207.790,03	4.000.000,00	1.008.207.790,03	1.052.039.011,63
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	7.000,00		7.000,00	
Clients et comptes rattachés	49.856.279,33		49.856.279,33	34.834.541,01
Personnel	5.000,00		5.000,00	11.033,35
Etat	173.893,17		173.893,17	180.041,64
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	960.885.949,61	4.000.000,00	956.885.949,61	1.016.065.124,12
Comptes de régularisation Actif	1.279.667,92		1.279.667,92	948.271,51
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	100.000.000,00		100.000.000,00	
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	559.433,24		559.433,24	1.705.441,62
TOTAL II (F+G+H+I)	1.112.767.223,27	4.000.000,00	1.108.767.223,27	1.053.744.453,25
TRESORERIE ACTIF	230.846.253,55		230.846.253,55	133.895.617,11
Chèques et valeurs à encaisser				24.000.000,00
Banques, T.G. et C.C.P.	230.840.058,55		230.840.058,55	109.889.962,11
Caisses, régies d'avances et accreditifs	6.195,00		6.195,00	5.655,00
TOTAL III	230.846.253,55		230.846.253,55	133.895.617,11
TOTAL GENERAL I+II+III	2.001.368.882,04	40.641.600,20	1.960.727.281,84	1.810.561.604,60

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

NATURE	OPERATIONS			
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	TOTAUX 31-déc.-25 3=1+2	TOTAUX 31-déc.-24 4
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits	84.115.527,42		84.115.527,42	64.222.892,42
Chiffre d'affaires	84.115.527,42		84.115.527,42	64.222.892,42
Variation des stocks de produits				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation; transferts de charges	469.178,52		469.178,52	297.203,66
TOTAL I	84.584.705,94		84.584.705,94	64.520.096,08
II CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises				
Achats consommés de matières et fournitures	2.587.908,70		2.587.908,70	2.671.139,91
Autres charges externes	2.332.210,60		2.332.210,60	11.976.286,40
Impôts et taxes	536.855,97		536.855,97	716.972,95
Charges de personnel	13.514.474,97		13.514.474,97	15.831.977,02
Autres charges d'exploitation	650.000,00		650.000,00	650.000,00
Dotations d'exploitation	1.852.855,06		1.852.855,06	1.862.947,83
TOTAL II	21.474.305,30		21.474.305,30	33.709.324,11
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	63.110.400,64		63.110.400,64	30.810.771,97
IV PRODUITS FINANCIERS				
Produits de titres participations et autres titres immobilisés	285.866.747,76		285.866.747,76	149.554.914,08
Gains de change				
Intérêts et autres produits financiers	9.958.343,41		9.958.343,41	9.346.407,07
Reprises financières; transferts de charges	1.705.441,62		1.705.441,62	4.835.839,42
TOTAL IV	297.530.532,79		297.530.532,79	163.737.160,57
V CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts	22.106,62		22.106,62	67.701,23
Pertes de change	896.738,21		896.738,21	763.929,62
Autres charges financières	51.900,00		51.900,00	967.587,14
Dotations financières	559.433,24		559.433,24	1.705.441,62
TOTAL V	1.530.178,07		1.530.178,07	3.504.659,61
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	296.000.354,72		296.000.354,72	160.232.500,96
VII RESULTAT COURANT (III + VI)	359.110.755,36		359.110.755,36	191.043.272,93
VIII PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	99.375,00		99.375,00	138.727,08
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	9.291,32		9.291,32	377.054,45
Reprises non courantes; transferts de charges	3.088,20		3.088,20	31.502,06
TOTAL VIII	111.754,52		111.754,52	547.283,59
IX CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	419.825,38		419.825,38	5.047.952,25
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	1.304.219,04		1.304.219,04	899.428,64
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
TOTAL IX	1.724.044,42		1.724.044,42	5.947.380,89
X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-1.612.289,90		-1.612.289,90	-5.400.097,30
XI RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)	357.498.465,46		357.498.465,46	185.643.175,63
XII IMPÔTS SUR LE RESULTAT	16.604.015,00		16.604.015,00	9.491.501,00
XIII RESULTAT NET (XI - XII)	340.894.450,46		340.894.450,46	176.151.674,63

BILAN (PASSIF)

	31-déc.-25	31-déc.-24
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	876.000.000,00	876.000.000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
- capital appelé		
- dont versé		
Primes d'émission, de fusion et d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserves légales	87.600.000,00	87.600.000,00
Autres réserves		
Report à nouveau	620.303.527,76	641.251.853,13
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	340.894.450,46	176.151.674,63
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1.924.797.978,22	1.781.003.527,76
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		3.088,20
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		3.088,20
DETTES DE FINANCEMENT (C)		
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1.924.797.978,22	1.781.006.615,96
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	15.038.576,89	7.443.981,29
Fournisseurs et comptes rattachés	1.143.880,06	1.049.836,74
Clients créditeurs, avances et acomptes		
Personnel	31.276,24	43.749,74
Organismes sociaux	525.466,23	481.313,10
Etat	13.314.907,28	5.845.218,71
Comptes d'associés		
Autres créanciers	17.926,10	18.695,50
Comptes de régularisation-passif	5.120,98	5.167,50
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	20.884.120,73	22.104.590,87
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (circulant) (H)		
TOTAL II (F+G+H)	35.922.697,62	29.548.572,16
TRESORERIE - PASSIF	6.606,00	6.416,48
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)	6.606,00	6.416,48
TOTAL III	6.606,00	6.416,48
TOTAL GENERAL I + II + III	1.960.727.281,84	1.810.561.604,60

Aux actionnaires de la société DELTA HOLDING S.A.
Rte De La Plage Ang. Av. Hassan II, Skhirat 12050

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 16 Mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Delta Holding, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 924 797 978,22 MAD dont un bénéfice net de 340 894 450,46 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 17 mars 2026, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Delta Holding au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifié	Notre réponse
Titres de participation et créances rattachées	
Au 31 décembre 2025, les titres de participation et les créances rattachées figurent au bilan de la société pour une valeur brute comptable de 1 567 962 171,25 MAD et une valeur nette comptable de 1 562 601 435,08 MAD.	Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à : Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques
Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et les créances rattachées à des participations à leur valeur nominale.	-Vérifier que les quote-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les réévaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante ;

<p>Les provisions pour dépréciation de ces titres et créances sont déterminées en tenant compte soit de l'actif net comptable, soit en fonction des perspectives d'avenir du titre.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clé de notre audit compte tenu de l'importance de ces titres et créances dans le bilan de la société et de l'importance de la part des jugements de la Direction.</p>	<p>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels</p> <p>-Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance des entités, du marché sur lesquelles elles sont positionnées, et d'éléments macro-économiques pouvant les impacter.</p>
--	---

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Fait à Rabat, le 17 mars 2026

Les commissaires aux comptes

Pour H2B EXPERTS

H2B EXPERTS SARL
Rue Oued Berké, Kays
Imm. E. Apt 3 - Agdal - Rabat
RC : 885917 - Tel : 3395170
IF : 3344007 - CNSS : 8947519

Tarik SBAA
Associé

Pour World Conseil et Audit

WORLD CONSEIL & AUDIT
SARL - AU
12, Rue Oudjda Apt 2,
Agdal - Rabat
Tel : 05 37 77 82 43 - Fax : 05 37 77 62 92

Omar SEKKAT
Associé



COMMUNICATION FINANCIERE COMPTES CONSOLIDÉS
du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

BILAN (ACTIF)

ACTIF	Brut	Amortissements et provisions	30-Juin-25 Net	31-déc-24 Net
ECART D'ACQUISITION (A)	268.057.862,13	194.341.950,09	73.715.912,04	87.118.805,15
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	117.161.676,62	96.748.197,23	20.413.479,39	22.649.256,71
Immobilisation en recherche et développement	72.799.337,46	62.896.907,87	9.902.429,59	10.510.560,51
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	12.403.046,22	11.636.038,79	767.007,43	730.412,51
Fonds commercial	1.000,00		1.000,00	1.000,00
Autres immobilisations incorporelles	31.958.292,94	22.215.250,57	9.743.042,37	11.407.283,69
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	2.070.871.913,30	1.450.134.906,01	620.737.007,29	548.751.822,18
Terrains	22.191.206,41	1.750.859,73	20.440.346,68	20.409.495,81
Constructions	441.106.866,33	305.642.557,04	135.464.309,29	152.438.685,10
Installations techniques, matériel et outillage	1.297.304.720,86	969.829.858,66	327.474.862,20	317.085.848,34
Matériel de transport	135.976.026,25	104.986.170,83	30.989.855,42	22.462.610,70
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	91.557.928,76	67.550.577,18	24.007.351,58	18.090.831,70
Autres immobilisations corporelles	464.291,92	374.882,57	89.409,35	86.879,43
Immobilisations corporelles en cours	82.270.872,77		82.270.872,77	18.177.471,10
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	5.735.990,59	350.548,00	5.385.442,59	5.724.488,75
Prêts immobilisés	335.840,15		335.840,15	397.788,88
Autres créances financières	2.921.661,68	350.548,00	2.571.113,68	2.885.503,57
Titres de participation	2.478.488,76		2.478.488,76	2.441.196,30
Autres titres immobilisés				
TITRES MIS EN EQUIVALENCE (E)				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (F)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E+F)	2.461.827.442,64	1.741.575.601,33	720.251.841,31	664.244.372,79
STOCKS (G)	1.342.199.510,67	14.009.255,57	1.328.190.255,10	1.311.102.844,47
Marchandises	219.943.103,42	120.301,69	219.822.801,73	251.236.862,52
Matières et fournitures consommables	392.395.539,81	5.576.023,93	386.819.515,88	474.283.118,23
Produits en cours	544.604.463,66	8.158.530,25	536.445.933,41	444.042.833,97
Produits intermédiaires et produits résiduels	1.953.118,83		1.953.118,83	2.214.519,59
Produits finis	183.303.284,95	154.399,70	183.148.885,25	139.325.510,16
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (H)	1.980.087.640,11	153.681.197,83	1.826.406.442,28	2.107.015.469,55
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	30.498.354,66		30.498.354,66	20.888.874,22
Clients et comptes rattachés	1.685.850.674,95	153.681.197,83	1.532.169.477,12	1.817.095.747,15
Personnel	1.716.907,13		1.716.907,13	2.736.458,41
Etat	245.733.706,17		245.733.706,17	248.521.480,29
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	4.332.309,12		4.332.309,12	4.485.073,86
Comptes de régularisation Actif	11.955.688,08		11.955.688,08	13.287.835,62
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (I)	125.104.584,03		125.104.584,03	36.697.867,45
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (J)	1.676.232,38		1.676.232,38	2.361.111,29
TOTAL II (G+H+I+J)	3.449.067.967,19	167.690.453,40	3.281.377.513,79	3.457.177.292,76
TRESORERIE ACTIF	470.170.438,55		470.170.438,55	361.645.915,47
Chèques et valeurs à encaisser	2.259.071,68		2.259.071,68	24.493.881,16
Banques, T.G. et C.C.P.	467.711.108,88		467.711.108,88	336.914.531,37
Caisses, régies d'avances et accreditifs	200.257,99		200.257,99	237.502,94
TOTAL III	470.170.438,55		470.170.438,55	361.645.915,47
TOTAL GENERAL I+II+III	6.381.065.848,38	1.909.266.054,73	4.471.799.793,65	4.483.067.581,02

BILAN (PASSIF)

PASSIF	30-Juin-25	31-déc-24
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	876.000.000,00	876.000.000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
- capital appelé		
- dont versé		
Primes d'émission, de fusion et d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserves légales	87.600.000,00	87.600.000,00
Réserves consolidées	727.651.286,70	615.635.828,78
Autres réserves		
Report à nouveau	620.303.527,76	641.251.853,13
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice - part du groupe	307.191.429,85	295.382.791,69
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE (A1)	2.618.746.244,31	2.515.870.473,60
INTERETS MINORITAIRES (A2)	134.398.233,15	174.426.769,55
Part dans les capitaux propres avant résultat net	115.504.109,37	128.322.957,83
Part dans le résultat net de l'exercice	18.894.123,78	46.103.811,72
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (A)	2.753.144.477,46	2.690.297.243,15
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	58.122.564,55	87.397.739,34
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	58.122.564,55	87.397.739,34
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	273.322,44	312.536,77
Provisions pour risques	66.939,75	151.939,75
Provisions pour charges	206.382,69	160.597,02
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	2.811.540.364,45	2.778.007.519,26
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	1.207.241.156,58	1.257.414.161,96
Fournisseurs et comptes rattachés	592.985.469,89	607.752.669,36
Clients créditeurs, avances et acomptes	167.633.540,84	171.666.400,77
Personnel	13.717.505,32	12.192.347,52
Organismes sociaux	14.705.326,61	14.549.592,05
Etat	393.665.587,09	447.612.640,99
Comptes d'associés	20.582.531,07	821.944,68
Autres créanciers	3.469.536,30	2.140.843,67
Comptes de régularisation-passif	481.659,46	677.722,92
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	381.200.999,04	369.828.988,19
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (circulant) (H)	884.094,43	1.224.839,84
TOTAL II (F+G+H)	1.589.326.250,05	1.628.467.989,99
TRESORERIE - PASSIF	70.933.179,15	76.592.071,77
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)	70.933.179,15	76.592.071,77
TOTAL III	70.933.179,15	76.592.071,77
TOTAL GENERAL I + II + III	4.471.799.793,65	4.483.067.581,02

NATURE	OPERATIONS		TOTALS 30-juin-25 3=1+2	TOTALS 30-Juin-24
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
I	PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises (en l'état)	344.054.466,92		344.054.466,92	414.432.134,23
Ventes de biens et services produits	2.705.763.290,79		2.705.763.290,79	2.723.238.570,29
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.049.817.757,71		3.049.817.757,71	3.137.670.704,52
Variation des stocks de produits	138.119.572,36		138.119.572,36	-75.371.205,75
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	51.537.846,39		51.537.846,39	6.594.173,71
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	24.565.156,60		24.565.156,60	9.488.687,06
Reprises d'exploitation; transferts de charges	72.514.109,94		72.514.109,94	33.717.504,66
TOTAL I	3.336.554.443,00		3.336.554.443,00	3.112.099.864,20
II	CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats revendus de marchandises	270.944.422,64		270.944.422,64	306.543.875,15
Achats consommés de matières et fournitures	1.890.825.894,88	2.558.947,32	1.893.384.842,20	1.719.359.040,86
Autres charges externes	171.041.493,00	822.335,91	171.863.828,91	164.839.448,72
Impôts et taxes	10.402.596,68	11.658,20	10.414.254,88	11.753.257,04
Charges de personnel	364.568.369,27	112.779,82	364.681.149,09	355.553.375,23
Autres charges d'exploitation	7.837.497,73		7.837.497,73	6.772.764,63
Dotations d'exploitation	163.534.339,22		163.534.339,22	152.170.904,72
TOTAL II	2.879.154.613,42	3.505.721,25	2.882.660.334,67	2.716.992.666,35
III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			
IV	PRODUITS FINANCIERS			
Produits de titres participations et autres titres immobilisés	52.403,19		52.403,19	33.009,12
Gains de change	2.350.593,59	224.797,06	2.575.390,65	4.216.722,18
Intérêts et autres produits financiers	5.607.324,78		5.607.324,78	5.763.267,75
Reprises financières; transferts de charges	2.573.501,13		2.573.501,13	6.422.076,01
TOTAL IV	10.583.822,69	224.797,06	10.808.619,75	16.435.075,06
V	CHARGES FINANCIERES			
Charges d'intérêts	3.250.859,27		3.250.859,27	7.100.495,16
Pertes de change	10.428.117,65	11,46	10.428.129,11	7.917.253,50
Autres charges financières	1.251.422,82		1.251.422,82	2.183.511,23
Dotations financières	2.608.151,25		2.608.151,25	2.361.005,45
TOTAL V	17.538.550,99	11,46	17.538.562,45	19.562.265,34
VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			
VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			
VIII	PRODUITS NON COURANTS			
Produits des cessions d'immobilisations	5.750.110,89		5.750.110,89	97.597.361,81
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				3.548.229,82
Autres produits non courants	12.958.153,93	5.067.759,03	18.025.912,96	9.908.245,43
Reprises non courantes; transferts de charges	1.227.291,13	1.485.237,00	2.712.528,13	
TOTAL VIII	19.935.555,95	6.552.996,03	26.488.551,98	111.053.837,06
IX	CHARGES NON COURANTES			
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	1.231.825,18		1.231.825,18	18.561.901,40
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	26.340.397,41	50.078,73	26.390.476,14	26.200.874,46
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	3.231.500,00		3.231.500,00	167.044,00
TOTAL IX	30.803.722,59	50.078,73	30.853.801,32	44.929.819,86
X	RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			
XI	RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)			
XII	IMPÔTS SUR LE RESULTAT			
XIII	RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES (XI - XII)			
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence				
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	13.402.893,11		13.402.893,11	13.402.893,11
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ			326.085.553,63	341.486.603,41
XIV	RESULTAT NET REVENANT AUX INTERETS MINORITAIRES			
XV	RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE MERE			
XVI			307.191.429,85	295.382.791,69



Aux actionnaires de la société DELTA HOLDING S.A.
Rte De La Plage Ang. Av. Hassan II, Skhirat 12050

RAPPORT D'AUDIT SUR LE ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Delta Holding S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2 753 144 477,46 MAD dont un bénéfice net consolidé de 326 085 553,63 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Ces états ont été préparés sur la base des éléments disponibles à cette date.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES
EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de delta holding, société anonyme au capital de 876 millions de dirhams, dont le siège social est établi au Complexe de Skhirat - Angle Avenue Hassan II et Route de la Plage - Skhira, immatriculée au registre de commerce de Rabat sous le n°30261, a décidé de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 12 mai 2026 à 15 heures au siège social de la société, à l'adresse précitée, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des rapports et des états de synthèse annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
3. Approbation des conventions visées par le rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
4. Affectation des résultats - Dividendes ;
5. Jetons de présence ;
6. Nomination d'un nouvel Administrateur ;
7. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes ;
8. Pouvoirs à conférer pour l'accomplissement des formalités.

Le Conseil d'Administration rappelle que pour avoir droit de participer à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent faire application, au préalable, des dispositions de l'article 130 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 78-12. Les propriétaires d'actions nominatives libérées des versements exigibles et inscrites au registre des actions nominatives ont le droit d'assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité..

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 78-12, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour de cette Assemblée. Leurs demandes doivent parvenir, au siège social, par lettre recommandée avec accusé de réception. Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

Le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire, tel qu'il est arrêté par le Conseil d'Administration, se présente comme suit :

RESOLUTION N° 1 : Approbation des rapports et des états de synthèse annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025
L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les états de synthèse dudit exercice et les opérations traduites dans ces états ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, en conséquence, de donner quitus, entier, définitif et sans réserve, aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2025. Elle donne également décharge aux Commissaires aux Comptes.

RESOLUTION N° 2 : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025
L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en tant que de besoin les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les états de synthèse consolidés, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fait à Rabat, le 17 mars 2026

Les commissaires aux comptes

Pour H2B EXPERTS

H2B EXPERTS SARL
Rue Oued Bant Riss Kays
Imm. E, App 3 - Agdal - Rabat
RC : 88591 / 25795170
IF : 334400 / 8947519

Tarik SBAA
Associé

Pour World Conseil et Audit

WORLD CONSEIL ET AUDIT
SARL AU
14 Rue du 11 Mars 2002, Agdal - Rabat
Tél: 05 37 77 62 93 Fax: 05 37 77 62 97

Omar SEKKAT
Associé

RESOLUTION N° 3 : Approbation des conventions visées par le rapport spécial des Commissaires aux Comptes
L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article 58 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 78-12, approuve l'ensemble des opérations et conventions visées dans ce rapport et donne à cet égard quitus, entier, définitif et sans réserve, aux Administrateurs.

RESOLUTION N° 4 : Affectation des résultats - Dividendes
L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les résultats comme suit (en dirhams) :

Bénéfice net de l'exercice :	340 894 450,46
+ Report à nouveau antérieur :	620 303 527,76
= Résultat distribuable :	961 197 978,22
Dividende à distribuer :	175 200 000,00
Solde à reporter à nouveau :	785 997 978,22

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe en conséquence le dividende à 2,00 dhs (deux dirhams) pour chacune des actions composant le capital social et y ayant droit du fait de leur date de jouissance. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 22 juillet 2026.

RESOLUTION N° 5 : Jetons de présence
L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, la somme globale annuelle de six cent cinquante mille dirhams (650 000,00 DH). Les conditions et les modalités de répartition seront décidées par le Conseil d'Administration.

RESOLUTION N° 6 : Nomination d'un nouvel administrateur
L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer un nouvel administrateur à savoir :
-Mme Leila FAHIM, Administrateur
Le mandat du nouvel Administrateur arrivera à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2029.

RESOLUTION N° 7 : Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes
L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de commissaire aux comptes, à la société WORLD CONSEIL ET AUDIT -sarl à AU- représentée par Monsieur Omar SEKKAT et à la société H2B EXPERTS -sarl- représentée par Monsieur Tarik SBAA pour une durée de trois années qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2028.

RESOLUTION N° 8 : Pouvoirs à conférer pour l'accomplissement des formalités
L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.